

LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE UN/E DIRECTEUR/TRICE ADJOINT/E DE SON CENTRE DE LOISIRS

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants et d'une mairie avec plus de 60 agents, le service jeunesse met en place un centre de loisirs pour 68 enfants (3/6 ans et 6/12 ans) accueillis sur un ou deux sites, dirigé par une directrice de service et 2 directeurs adjoints.

La commune de Guillestre se lance dans l'élaboration d'un nouveau PEdT et plan mercredis, avec un objectif de créer du lien entre le corps pédagogique des établissements scolaires et le services animation sur les temps péri et extrascolaire : Un projet ambitieux tourné vers les enfants, les familles et le territoire.

Vous aurez la charge, en lien avec la direction du service jeunesse et la direction adjointe du centre de loisirs des 3/6ans

- La direction adjointe du centre de loisirs 6/12ans ouvert les mercredis et les vacances scolaires.,
- L'animation du Conseil Municipal Jeune avec l'accompagnement des jeunes dans la réalisation de leurs projets pour la commune.

Venez rejoindre une équipe jeune, impliquée et motivée, auprès d'enfants curieux, avides de découvertes et enthousiastes de partager cela avec vous !

VOS PRINCIPALES MISSIONS :

80% du temps de travail : Elaborer et mettre en œuvre avec en lien avec la direction adjointe des 3/6ans, la direction du service et en incluant l'équipe d'animation un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif du service :

- Participer au recrutement et à l'encadrement d'une équipe d'animateurs,
- Rédiger et faire vivre le projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire des ACM,
- Planifier et coordonner les interventions des partenaires,
- Assurer le suivi organisationnel, technique, administratif et financier des accueils de loisirs,
- Animer régulièrement des groupes d'enfants les mercredis et ponctuellement les vacances scolaires,
- Participer à des projets transversaux avec les autres services de la collectivité : environnement, culture, sport...
- Encadrer les pauses méridiennes en restaurant scolaire et ponctuellement des temps d'accueils périscolaires.

20% du temps de travail : Animer, coordonner et accompagner le Conseil Municipal des Jeunes (11 jeunes de la primaire au collège) :

- Initier et accompagner des nouvelles actions avec les jeunes en lien avec leurs projets et idées,
- Créer une synergie et une dynamique au sein du CMJ en relation avec Mme Le Maire et ses adjoints,

PROFIL RECHERCHE :

- **Diplôme professionnel de l'animation exigée** : BPJEPS avec UC de direction, à défaut BAFD ou équivalent,
- Connaissances des publics, de la réglementation spécifiques des ACM, des pratiques pédagogiques et des techniques d'animations,
- Connaissances du fonctionnement des collectivités territoriales appréciées,
- Aptitudes à gérer des équipes, sens de l'initiative et des responsabilités,
- Qualités de dialogue, d'écoute et de communication,
- Aisance rédactionnelle et pratique des outils informatiques,
- Permis de conduire B exigé,

CONDITION D'EMBAUCHE :

- Poste permanent, avec une quotité de travail de 30 h par semaine annualisé,
- Recrutement par voie de mutation ou contractuelle,
- Rémunération statutaire selon profil, régime indemnitaire et titres-restaurant,
- Poste à pourvoir à partir du 8 janvier 2024

Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire, avant le 6 décembre 2023

Mairie de Guillestre, Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE

Mails : jeunesse@villedeguillestre.fr et servicedupersonnel@villedeguillestre.fr